L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 8 MARS.

VAPEURS
COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments composant cette ligne partiront régulièrement de New-York, savoir :

du Nord:
PEREIRE, capt Daniel, Samedi, 1er mars.
LAURENT, capt. Romazzi, Samedi — mars.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin) payable en or ou son équivalent en papier,
Première cabine, $140. Seconde cabine, $80.

AVIS : Le PEREIRE partira directement pour Bordeaux.

On peut obtenir ici, à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France, en s'adressant à la soussignée, au lieu d'ouvrir ce de télégraphier à New-York.

L. GRAND & Cie.,
mars—6m 61 ancal. rue Carondelet, 1a.

BREME,
L'loyd de l'Allemagne du Nord.

Service des Steamers entre BREME et la NOUVELLE-ORLÉANS, avec escale à Southampton et à La Havane.

Les steamers à hélice de LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD ont repris leur service régulier et le continueront à partir le trajet ci-après :

Le Brême, De la N.-Orléans.
Hannover, 6 mars..... 6 avril
Koln, 1er avril..... 2 mai
Frankfurt, 15 avril..... 20 mai
Hannover, 15 mai..... 17 juin

Les passagers allant et en revenant à Southampton ou Havane pour recevoir et débarquer des colis en cet endroit.

PRIX DU PASSAGE :
De Brême à Southampton & La Havane ou à la Nouvelle-Orléans.
Première cabines..... $120 en or.
Entrepont..... " "
De la Nouvelle-Orléans ou de La Havane à Southamp. ou Brême.
Première cabines..... $100 en or.
Entrepont..... " "
De la Nouvelle-Orléans ou de La Havane à la Havane :
Premières cabines..... $60, monnaie courante.
Entrepont..... $30 " "

Les steamers n'ont pas de secondes cabines.
Billets pour aller de Brême ou Southampton ou Havane ou à la Nouvelle-Orléans sont délivrés aux soussignés.
Passage fret ou d'autres informations, s'adresser à
E. P. STOCKMEYER & CO.,
Agents.
2 fév—1y2m No 61 rue Union.

Pour New-York —

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe :

CHESAPEAKE CITY..... Capt. Geo. L. Norton
SHERMAN..... Capt.
GEN'L MEADE..... Capt. A. W. Sampson,
UNITED STATES.... Capt. Geo. H. Smith,
MISSISSIPPI..... Capt. W. P. Henry,
WESTERN METRO-POLIS..... Capt. H. S. Quick'
EMILY B. SOUDER, Capt——
Partant de New-York, tous les samedis.
Le steamer

CRESCENT CITY,
GEO. L. NORTON, Commandant,
Partira de son wharf, au bout de la rue Jefferson SAMEDI, 11 mars, à 8 heures du matin.
Ces steamers ont d'excellents arrangements,
Chambres..... $30 00.
Entrepont..... 15 00.

Les agents ont des bureaux de consignements pour Liverpool et le Havre, tenant à Brest.

Les personnes désirant expédier librement par ces steamers peuvent faire porter leurs marchandises de Nord:
PEREIRE, capt Daniel, Samedi, 1er mars,
LAURENT, capt. Romazzi, Samedi— mars.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin) payable en or ou son équivalent en papier,
Première cabine, $140. Seconde cabine, $80.

AVIS : Le PEREIRE partira directement pour Bordeaux.

On peut obtenir ici, à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France, en s'adressant à la soussignée, au lieu d'ouvrir ce de télégraphier à New-York.

L. GRAND & Cie.,
nov—62j acaul. rue Carondelet, 1a.

BREME,
L'loyd de l'Allemagne du Nord.

Service des Steamers entre BREME et la NOUVELLE-ORLÉANS, avec escale à Southampton et à La Havane.

Les steamers à hélice de LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD ont repris leur service régulier et le continueront à partir le trajet ci-après :

Le Brême, De la N.-Orléans.
Hannover, 6 mars..... 6 avril
Koln, 1er avril..... 2 mai
Frankfurt, 15 avril..... 20 mai
Hannover, 15 mai..... 17 juin

Les passagers allant et en revenant à Southampton ou Havane pour recevoir et débarquer des colis en cet endroit.

PRIX DU PASSAGE :
De Brême à Southampton & La Havane ou à la Nouvelle-Orléans.
Première cabines..... $120 en or.
Entrepont..... " "
De la Nouvelle-Orléans ou de La Havane à Southamp. ou Brême.
Première cabines..... $100 en or.
Entrepont..... " "
De la Nouvelle-Orléans ou de La Havane à la Havane :
Premières cabines..... $60, monnaie courante.
Entrepont..... $30 " "

Les steamers n'ont pas de secondes cabines.
Billets pour aller de Brême ou Southampton ou Havane ou à la Nouvelle-Orléans sont délivrés aux soussignés.
Passage, fret ou d'autres informations, s'adresser à
E. P. STOCKMEYER & CO.,
Agents.
2 fév—1y2m No 61 rue Union.

Pour New-York —

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe :

CHESAPEAKE CITY..... Capt. Geo. L. Norton
SHERMAN..... Capt.
GEN'L MEADE..... Capt. A. W. Sampson,
UNITED STATES.... Capt. Geo. H. Smith,
MISSISSIPPI..... Capt. W. P. Henry,
WESTERN METRO-POLIS..... Capt. H. S. Quick'
EMILY B. SOUDER, Capt——
Partant de New-York, tous les samedis.

Le steamer

CRESCENT CITY,
GEO. L. NORTON, Commandant,
Partira de son wharf, au bout de la rue Jefferson SAMEDI, 11 mars, à 8 heures du matin.
Ces steamers ont d'excellents arrangements,
Chambres..... $30 00.
Entrepont..... 15 00.

Les agents ont des bureaux de consignements pour Liverpool et le Havre, tenant à Brest.

Les personnes désirant expédier librement par ces steamers peuvent faire porter leurs marchandises de

TEXAS.

POUR GALVESTON ET INDIANOLA.

Les steamers ou fer suivants, seront mis en service régulier entre ces ports (dans l'ordre ci-dessous indiqué) :

W. O. HEWES, J. C. HARRIS, AUSTIN,
ST. MARY, AGNES, HARLAN,
ALABAMA, MORGAN, CLINTON,
MATAGORDA, JOSEPHINE.

CITY OF NORFOLK,
WHITNEY et HUTCHINSON.

Le steamer

HUTCHINSON,
W. H. Talbot, commandant,
Partira MERCREDI, 8 mars, à 4 h. P. M., précis.

Le fret payé à des prix spéciaux.

Il ne sera pas reçu de fret après 4 h. P. M. Le fret payé à des prix spéciaux.

Pour fret ou passage s'adresser à
CHAS. A. WHITNEY & CO.,
Agents,
2 fév—tf Coin Magazine et Natchez.

Steamers de la Malle des E.-U.— Ligne de Morgan.

Partant SAMEDI, 11 mars à 8 h. A. M,

Pour BRAZOS SANTIAGO, VIA GALVESTON.—Le steamer en fer
J. C. HARRIS,
Capt. L. P. Pierrell,
Partira du pied de la rue St Joseph, comme ci-dessus.

Ce steamer ne prend pas franchise la barre de Galveston, les marchandises seront livrées au quai à bord. Les chargements pour la route entière devront être déposés avant 3 h. P. M., pour les marchandises destinées à être débarquées à Galveston. Le fret sera payé au taux local jusqu'à destination.

Les expéditeurs à Galveston ou à Indianola ne encourra aucune responsabilité pour les marchandises à être reçues après la date ci-dessus mentionnée. Le fret sera payé à destination.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JNO. JANNEY, coin Commune et Delta.
17 sept—1m

POUR LA RIVIERE ROUGE.

Fait régulier tous les MARDIS, à 5 heures P. M.
Shreveport, Grand Ecore
Natchitoches, les débarcadères de Normans et Bermuda.

BELLE OF ALTON,
John A Bonner, capt.,
G. Hamilton, commis,
Continuera d'aller jusqu'à bord ou à
N. O. BONNOTTE, 28 Gravier.
J. C. KELLY, 1 Commissionaire.

Pour les Atchafalaya et la rivière Alchafalaya.

Partira pour les ports ci-dessus le vapeur PEKETENOUGH, capt. Pettibone, et le vapeur ATCHAFALAYA, capt. Bernard, à 5 heures, P. M.
Atchafalaya et du Bayou Teche, jusqu'à Marcantel. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. S. WILTZ,
Commandant.

POUR LA CÔTE ET HERMITAGE.

Le petit bateau à vapeur
W. S. PIKE,
J. J. Brown, capitaine.
E. S. Streck, commis.
Partira régulièrement de LEDOUX et JARDIN tous les MARDIS, à 5 heures P. M.
JOHN JANNEY,
Enregistrer des rues Delta et Commune.
Le vapeur recevra ses connaissements sur le levee et sur le quai.

La Côte et Baton Rouge.

Le nouveau vapeur
W. R. Greathouse, capitaine,
W. R. Greathouse, commis, 24 Nouvelle-Orleans pour Baton-Rouge tous les SAMEDIS et tous les MARDIS, à 5 heures, A son retour à la Nouvelle-Orléans, il touchera à Bayou Sara les MARDIS et VENDREDIS matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. O. MELANÇON,
No 11 Conti.

Pour la Côte et Bâton-Rouge.

Le beteau à vapeur "BARATARIA," capt' une N. R. Barnes, commis, partira régulièrement de New-Orleans tous les LUNDIS sur, à 5 heures P. M. et VENDREDIS, mardis à 10 heures A. M.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
SINNOTT & ADAMS,
An No. 11 du Commercial Place

La Côte et le Bayou Lafourche.

Deux voyages réguliers par semaine.

HENRY TETE, Jos. Dalbrée, capitaine, M. H. Landry, commis.
Départ de la Nouvelle-Orléans tous les lundis soirs, à cinq heures. Retour les dimanches, faisant le service régulier du jour.
Ce bateau a aussi PLORA, W. Delahaise, E. N. Bailey, commandant, partira régulièrement pour les voyages jusqu'à Lockport les lundis, mercredis et samedis matin, à 10 heures.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. J. COMAIX,
29, Vieille Levée.
J. G. LAVIGNE,
29 Vieille Levée.

La Côte et le Bayou Lafourche.

Bateau régulier de la côte du Bayou Lafourche
FLICKER
Jos. Pilcher, capitaine, P. A. Charles et N. E. Daigle, commis.
Partira de la Nouvelle-Orléans tous les MERCREDIS matin, à 10 heures, et tous les SAMEDIS soir, à 4 heures.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
Ce steamer recevra ses connaissements sur le Levee et sur la rue Conti, pour recevoir son fret en route.

Pour Thibodeaux et Bayou Lafourche.

Le Remorqueur à vapeur
J. Reynaud, capitaine; Jourdan commis—Départ de la Nouvelle-Orléans, partira à elle heures et demie les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS matin, et Thibodeaux les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES, faisant le service régulier du jour.
Ce remorqueur prolongera ses voyages jusqu'à Labadieville si le besoin l'exige.
Les connaissements sont toujours sur la levee, à la tête de la rue Conti, pour recevoir son fret.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. J. COMAIX,
29, Vieille Levée.
J. G. LAVIGNE,
29 Vieille Levée.

La Côte et le Bayou Lafourche.

Bateau régulier de la côte du Bayou Lafourche
FLICKER
Jos. Pilcher, capitaine, P. A. Charles et N. E. Daigle, commis.
Partira de la Nouvelle-Orléans tous les MERCREDIS matin, à 10 heures, et tous les SAMEDIS soir, à 4 heures.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
Ce steamer recevra ses connaissements sur le Levee et sur la rue Conti, pour recevoir son fret en route.

Pour Thibodeaux et Bayou Lafourche.

Le Remorqueur à vapeur
J. Reynaud, capitaine; Jourdan commis—Départ de la Nouvelle-Orléans, partira à elle heures et demie les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS matin, et Thibodeaux les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES, faisant le service régulier du jour.
Ce remorqueur prolongera ses voyages jusqu'à Labadieville si le besoin l'exige.
Les connaissements sont toujours sur la levee, à la tête de la rue Conti, pour recevoir son fret.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. J. COMAIX,
29, Vieille Levée.
J. G. LAVIGNE,
29 Vieille Levée.

Vicksburg.

Partira tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
NATCHEZ,
T. L. Leathers, capitaine.
John AYLES, commis.
Pour Donaldsonville, Plaquemine, Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sara, Fort Adams, Natchez Underwing et toutes les intermédiaires à Vicksburg où Natchez se relient avec les bateaux descendant sur les rivières Yazoo, Mississippi et Washburn. Il fait aussi le service régulier de la malle.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
Jno. JANNEY, coin Commune et Delta.
17 sept—1m

POUR LA RIVIERE ROUGE.

Fait régulier tous les MARDIS, à 5 heures P. M.
Shreveport, Grand Bayou, Grand Ecore
Natchitoches, les débarcadères de Normans et Bermuda.

BELLE OF ALTON,
John A Bonner, capt.,
G. Hamilton, commis,
Continuera d'aller jusqu'à bord ou à
N. O. BONNOTTE, 28 Gravier.
J. C. KELLY, 1 Commissionaire.

Pour les Atchafalaya et la rivière Alchafalaya.

Partira pour les ports ci-dessus le vapeur PEKETENOUGH, capt. Pettibone, et le vapeur ATCHAFALAYA, capt. Bernard, à 5 heures, P. M.
Atchafalaya et du Bayou Teche, jusqu'à Marcantel. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. S. WILTZ,
Commandant.

POUR LA CÔTE ET HERMITAGE.

Le petit bateau à vapeur
W. S. PIKE,
J. J. Brown, capitaine.
E. S. Streck, commis.
Partira régulièrement de LEDOUX et JARDIN tous les MARDIS, à 5 heures P. M.
JOHN JANNEY,
Enregistrer des rues Delta et Commune.
Le vapeur recevra ses connaissements sur le Levee et sur la rue Conti, pour recevoir son fret.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

La Côte et Baton Rouge.

Le nouveau vapeur
W. R. Greathouse, capitaine,
W. R. Greathouse, commis, 24 Nouvelle-Orleans pour Baton-Rouge tous les SAMEDIS et tous les MARDIS, à 5 heures, A son retour à la Nouvelle-Orléans, il touchera à Bayou Sara les MARDIS et VENDREDIS matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. O. MELANÇON,
No 11 Conti.

Pour la Côte et Bâton-Rouge.

Le beteau à vapeur "BARATARIA," capt' une N. R. Barnes, commis, partira régulièrement de New-Orleans tous les LUNDIS sur, à 5 heures P. M. et VENDREDIS, mardis à 10 heures A. M.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
SINNOTT & ADAMS,
An No. 11 du Commercial Place

La Côte et le Bayou Lafourche.

Deux voyages réguliers par semaine.

HENRY TETE, Jos. Dalbrée, capitaine, M. H. Landry, commis.
Départ de la Nouvelle-Orléans tous les lundis soirs, à cinq heures. Retour les dimanches, faisant le service régulier du jour.
Ce bateau a aussi PLORA, W. Delahaise, E. N. Bailey, commandant, partira régulièrement pour les voyages jusqu'à Lockport les lundis, mercredis et samedis matin, à 10 heures.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. J. COMAIX,
29, Vieille Levée.
J. G. LAVIGNE,
29 Vieille Levée.

La Côte et le Bayou Lafourche.

Bateau régulier de la côte du Bayou Lafourche
FLICKER
Jos. Pilcher, capitaine, P. A. Charles et N. E. Daigle, commis.
Partira de la Nouvelle-Orléans tous les MERCREDIS matin, à 10 heures, et tous les SAMEDIS soir, à 4 heures.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
Ce steamer recevra ses connaissements sur le Levee et sur la rue Conti, pour recevoir son fret en route.

Pour Thibodeaux et Bayou Lafourche.

Le Remorqueur à vapeur
J. Reynaud, capitaine; Jourdan commis—Départ de la Nouvelle-Orléans, partira à elle heures et demie les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS matin, et Thibodeaux les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES, faisant le service régulier du jour.
Ce remorqueur prolongera ses voyages jusqu'à Labadieville si le besoin l'exige.
Les connaissements sont toujours sur la levee, à la tête de la rue Conti, pour recevoir son fret.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. J. COMAIX,
29, Vieille Levée.
J. G. LAVIGNE,
29 Vieille Levée.

COMPAGNIE MOUND CITY
d'Assurance Mutuelle de la Vie.

DE ST-LOUIS, MISSOURI.

OFFICIERS DU BUREAU DE LA LOCALITÉ
JAMES J. O'FALLON, Président.
H. M. BRITTON, Vice-Président.
S. W. LOMAX, Secrétaire.
H. S. KEYE, Assistant Secrétaire.
C. RICHARDSON, Agent Général.
W. R. HARVEY, Arbitre-Vie.

DIRECTEURS :

James J. O'Fallon,	James H. Lucas,
I. A. Hasbrook,	W. A. Bissell,
A. M. Britton,	James Lope,
A. S. Garesche,	J. M. Harney,

A. M. Whiteman.

Agence en Résidence : No 28, Carondelet, au premier.

OFFICIERS DE LA SUCCURSALE EN LOUISIANE :
C. H. MOUTOU, Président.
H. T. MERRICK, Vice-Président.
R. R. SIMMONS, Secrétaire et agent d'E
MEDECINS-INSPECTEURS :
J. N. FOLWELL, M. H. J. B. RITCHIE,
DIRECTEURS DE LOUISIANE :

James Jackson,	Octave Vousden,
H. T. Merrick,	F. H. Hatch,
Robert Rhea,	C. H. Moutou,
Thos. Pleasants,	L. A. Wiltz,
R. R. Simmons.	

Cette Compagnie émet toute espèce de police d'assurance de vie, transmise ou sont par la poste ou autrement.

V. BIRI,

PARFUMEUR ET MARCHAND DE
Wagons, Voitures, Fouets, Parapluies, Parasols, Cannes, Gants, Fleurs et Plumes.
MANUFACTURE DE
Parfumerie, Savons, Pommades, Huiles, Eaux de Cologne, etc.
No 61 rue de Chartres
Entre Conti et Bienville.

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

Voilà deux ans que le Newfoundland Bitter a été lancé dans le commerce, et l'accueil sympathique témoigné à tout le public nous encourage constamment. Les certificats de guérisons obtenues par cette liqueur sont très nombreux, et nous comptons très honnêtement de n'avoir épargné ni notre temps ni notre argent, pour rendre populaires un remède qui rend de si grands services.

Les propriétaires du Newfoundland Bitter sont bien déterminés, il maintiend d'abord la

Santé intacte et florissante

chez ceux qui en font un usage régulier.

Votre sang est-il souvent mal épuré, une habitude en Amérique, et il faut toujours tenir compte des habitudes.

Les hygiénistes, les médecins et les savants de tous les pays ont de tous les temps fait examiner pour recommander de ne boire que pendant les repas et surtout de ne pas absorber des liqueurs alcooliques entre les repas.

L'alcool, disent-ils, tue à la longue, et les brevets de brandy, de whisky et de tant d'autres liqueurs fortes ou fraîches sont aussi sûrs d'abréger leur vie que l'inconnu qui prendrait tous les jours une dose

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique;

mais comme le danger n'est pas instantané, l'habitude, cette seconde nature, vous conduit à la barre. Les adhérez, dit-on, sont impossibles sans boire un coup.

Que de commençants qui ont déployé, pendant dix ou les ans, une grande activité d'esprit, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et ne peuvent pas en jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors s'en sont réchés, ils tombent malades, languissent, ne font rien, ils ont des crampes d'estomac, des ressentiments le matin, des faiblesses, et alors une maladie se déclare qui les emporte encore jeunes et au moment où ils semblent pouvoir jouir en repos des agréments que donne la fortune. Et, en le continuant ils étouffent, les amis qui l'accompagnent à sa dernière demeure disent : C'était un honnête homme, laborieux, riche; mais il s'est tué en buvant.

Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui ne veulent pas se tuer en buvant, nous disons : Cessez de boire des liqueurs fortes; buvez une liqueur saine, hygiénique, qui épargnera vos forces, augmentera votre appétit, fortifiera vos digestions et entretiendra l'harmonie dans votre corps. Changez vos trop funestes habitudes. L'alcool est votre ennemi, et vous dira du mal aussitôt que nous nous coupe. Buvez pendant huit jours du Newfoundland Bitter, et nous sommes tellement sûrs que vous vous en trouverez bien, que vous en ferez votre liqueur préférée ; car le Newfoundland Bitter flatte le goût, relève les forces et entretient

l'estomac en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas l'altérer inconsidérément par l'abus des boissons alcooliques, n'achètent pas que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.

Le Newfoundland Bitter est aussi

Le Bitter des Familles.

et les médecins qui commencent à en connaître ses bons effets le recommandent constamment.

Que de fois dans une famille, n'est-on pas pris subitement par une légère indisposition, qui ne met pas la vie en danger, mais qui fait souffrir beaucoup. On se met à table sans appétit, on éprouve des crampes d'estomac, on est pris subitement d'une indigestion, on a la migraine, de violentes coliques, des douleurs dans les reins, on est tourmenté par des gaz,les enfants pleurent parce qu'ils souffrent du ventre, en qu'ils ont trop mangé. Dans tous ces cas, et dans bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, ne négligez jamais de prendre ce de donner un petit verre de

Newfoundland Bitter

et vous serez surpris de voir la rapidité avec laquelle notre liqueur calme la guérison ; c'est que le Newfoundland Bitter a un excitant dans chaque de l'estomac, réveillant toujours l'appétit, faisant cesser les crampes d'estomac et faisant calme les douleurs qui se font sentir dans différentes parties de l'estomac, chez les Dames en particulier. Cette propriété efficace du Newfoundland Bitter est due au suc de plantes choisies et reconnues par les facultés comme un stomachique et apéritives, aussi les Dames et les enfants à appétit languissant et à dispositions douloureuses devront bien se garder de prendre un petit verre de Newfoundland Bitter avant et après les repas.

Quant aux propriétés toniques du Newfoundland Bitter, elles sont très énergiques, et il suffit : l'on prendre pendant quelques jours pour que les personnes qui ont le sang pauvre et les nerfs excités en retirent le plus grand avantage. La force renait, le sang devient riche, l'embonpoint revient, l'appétit est vif, les digestions faciles, le sommeil réparateur. Les dames et les jeunes filles, qui tous les mois éprouvent de violentes douleurs dans les reins et dans le bas ventre, en ont immédiatement un soulagement marqué, en prenant le Newfoundland Bitter. L'énergie de cette liqueur produit dans ces conditions spéciales des effets vraiment merveilleux.

Dans les campagnes et les

Fièvres sont endémiques

et où les effluves des bords des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois sont si pernicieux, on leurs combattre l'action d'une telle, et non, c'est d'une nourriture composée de résultats de bile, par l'usage journalier du Newfoundland Bitter.

Dans les campagnes et la

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfoundland Bitter son activité tonique, excitante et fortifiante est vraiment remarquable ; aussi la vogue du notre Bitter dans ces campagnes est-elle considérable et tous les jours nous recevons des témoignages de sa constante efficacité.

C'est le Bitter du Sud.

C'est-à-dire des pays chaudsoù le sang s'épaissit vrai vite, et où l'appétit disparaît complétement. Le secours profuses. l'action d'un soleil brûlant et l'influence morbide du sol détériorent l'organisme, et pour hâter contre ces causes réelles de maladies, il n'est pas de meilleur remède que le Newfoundland Bitter; car nous ne saurions trop le répéter, son action comme stomachique et apéritif est puissante, et comme tonique fortifiant, on sait les maladies qui sont engendrées par la pauvreté du sang, la faiblesse du système nerveux et la perte d'appétit sont dans ces pays-là les plus sérieuses.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans,
ET
MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile,
nos agents,ls vendent par charretée et commerce.
On le trouve dans toutes les grandes en gros des deux villes.
Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.
Les caisses renferment une douzaine de bonteilles.

EDMUND DEXTER & SON,
49 & 51, Sycamore street,
CINCINNATI, OHIO.

1er avril—1an

Feutre d'Irlande à Toits.

Contremaçons pour le Feutre à Toits, à l'Exposition Internationale de Paris, en 1867.

Dates des patentes—24 octobre 1866 et 17 mai 1870.

PLUSIEURS PRIX ET MÉDAILLES.

NOUVELLE PRÉPARATION A TOITS,
(Non Inflammable)

DE D. ANDERSON & SON,

Seule fabricante et propriétaires des patentes.

FABRICANTS de feutre à toits, feutre à navire, feutre imperméable, papier à cartes, &c., &c. Fabrique de feutre, de Lagrin, à Bullitt, et Nos 36 et 38½, Bilbbon Street, Louisville, Ky.

Cette nouvelle préparation est entière, et on peut la poser sur le toit de suite. L'application est très simple et peut être faite par toute personne ayant une connaissance ordinaire de la manière de poser le feutre. Elle est très économique, car elle ne coûte que la moitié de ce que coûte le fer blanc, et la moitié de la facilité avec laquelle on le pose l'a fait préférer, dans les Indes et les autres colonies à toutes les préparations de ce genre. N'étant pas lourde et ne pesant que huit livres par rouleau, elle peut être facilement apportée partout, et elle ne coûte que un vingt-cinquième de ce que coûte le fer blanc, un vingt-cinquième de ce que coûte le zinc, et un quarantième de ce que coûte le cuivre. Elle ne brûle pas, elle préserve l'humidité, chasse la vermine et égalise la température. Sa largeur est de trente-deux pouces et elle est en rouleaux de vingt-cinq yards.

S'adresser à
T. G. LINGHAM & Co, agents,
juillet—1an. At Nat'd in rue Carondelet

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co., of NEW-YORK

ORGANISÉE EN 1859.

Aucune Police ne peut être forfaite.
Primes de Taux d'Economie. — Aucun Billet
DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT,
60 POUR CENT.

Egal de cent à cent cinquante pour cent de distribution.

CHEF DES AFFAIRES.

Polices en vigueur..... $30,000,000
Actif..... 3,000,000
Revenu Annuel..... 1,000,000
Pertes payées..... 600,000

DIRECTEURS :
W. H. FREEMAN, Président.
W. T. HOOKER, Vice-Président.
L. MCADAM Actuaire et Secrétaire.

DIRECTEURS :
Hon. John A. Dix, New-York,
John J. Cisco, président Banque Republic,
William T. Hooker, Wall Street,
William M. Vermilye, banquier, (Vermilye & Co.),
Charles G. Rodewald, négociant, Rhenish Rodewald & Co.,
Hon. George Opdyke, ancien maire de New-York,
Minot C. Morgan, banquier,
Thomas Magney, ancien Trésor Etats-Unis,
Thomas Messenger, négociant Thomas Messenger & Co.,
Augustus Schell, ancien Président Merchants Exchange Company,
Aaron Hand, ancien Associé, Grinnell & Co.,
Samuel Sloan, ancien président Hudson River Railroad Co.,
D. Henderson, ancien Président Iron Mountain Railroad Co.,
Hon. Thomas W. Wilson & Co.,
Wm. Walter Phelps,
Hon. Alexander H. Rice, ancien Gouverneur Massachusetts,
Hon. Samuel Hooper, ancien Membre du Congrès, Boston,
Hon. Thomas Russell, Boston,
Hon. Alexander H. Bullock, Worcester, Massachusetts,
Hon. Joseph Dixon, Président Dixon Crucible Co., Jersey City,
Hon. Peter Parker, Newark, New-Jersey,
Hon. Wm. Pennington, ancien Gouverneur New-Jersey,
Hon. Theodore Runyon, ancien Ministre Etats-Unis Allemagne,
Hon. Frederick Frelinghuysen, ancien Sénateur Etats-Unis,
Hon. Peter Parker, Newark, New-Jersey,
Hon. Wm. Pennington, ancien Gouverneur New-Jersey,
Hon. Theodore Runyon, ancien Ministre Etats-Unis Allemagne,
Hon. Frederick Frelinghuysen, ancien Sénateur Etats-Unis,
Hon. Peter Parker, Newark, New-Jersey,

Toits. Toits.

TOITS ARTISTIQUES, tuiles fines, ardoises Américaines et Françaises, Feutre et Composition de Bardeaux, Ciment et Composition de Toits, Fer Galvanisé, Fer Blanc, Fer Noir, Cuivre et Zinc, Tuyaux de Descente, Gouttières, Crêtes, Faîtières, Ornements de toutes sortes, Fenêtres en Fer pour Greniers, Fenêtres en Fer pour Caves, Fenêtres en Fer pour Prisons, Fenêtres en Fer pour Magasins, Fenêtres en Fer pour Maisons, Fenêtres en Fer pour Ateliers, Fenêtres en Fer pour Entrepôts, Fenêtres en Fer pour Fabriques, Fenêtres en Fer pour Hôpitaux, Fenêtres en Fer pour Asiles, Fenêtres en Fer pour Ecoles, Fenêtres en Fer pour Couvents, Fenêtres en Fer pour Casernes, Fenêtres en Fer pour Arsenaux, Fenêtres en Fer pour Chemins de Fer, Fenêtres en Fer pour Bâtiments Publics, Fenêtres en Fer pour Bâtiments Particuliers, Fenêtres en Fer pour Bâtiments de toutes sortes, Fenêtres en Fer pour Bâtiments de toutes dimensions, Fenêtres en Fer pour Bâtiments de toutes formes, Fenêtres en Fer pour Bâtiments de toutes grandeurs, Fenêtres en Fer pour Bâtiments de toutes espèces